Agence de
La Réunion

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 05 mars 2025

Les taux des crédits à la réunion au 4e trimestre 2024 : La détente des taux d'intérêt marque une pause

La détente des taux d'intérêt marque une pause au 4e trimestre 2024. La plupart des taux aux entreprises s'inscrivent néanmoins en baisse sur un an, tandis que ceux aux particuliers restent encore supérieurs à ceux observés un an auparavant. Le repli des taux d'intérêt devrait néanmoins se poursuivre les mois prochains, dans le sillage de la baisse des taux directeurs de la BCE.

Des taux d'intérêt aux entreprises en hausse, mais en deçà des niveaux d'il y a un an

La plupart des taux de crédits aux entreprises augmentent au 4e trimestre 2024. Le taux moyen des nouveaux crédits d'équipement augmentent 11 points de base (pdb) entre juillet et octobre 2024. Il demeure néanmoins légèrement inférieur au taux moyen observé en octobre 2023. Les taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits immobiliers et des découverts sont à la hausse également, mais en deçà des taux observés au niveau national. Le taux des nouveaux crédits de trésorerie échéancée baisse quant à lui de 43 pdb sur le trimestre et s'établit à 4,43 % soit en deçà du taux moyen national.

Des taux d'intérêt aux particuliers encore supérieurs à ceux observés un an auparavant

Les principaux taux de crédits aux particuliers s'inscrivent en hausse au 4e trimestre, après un repli observé le trimestre précédent. Le taux moyen des crédits à l'habitat augmente de 27 points de base (pdb), pour s'établir à 3,58 % à octobre 2024, soit 30 pdb au-dessus du taux moyen accordé au niveau national. Le taux moyen des nouveaux prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation s'accroît également. Il est néanmoins inférieur au taux moyen national (-13 pdb).

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Service Études et établissements de crédit - tél : 0262 90 71 00, etudes-reunion@iedom.fr